

PROCÉDURE D'INSCRIPTIONS 2024-2025

Vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s), dans notre école, pour la prochaine année scolaire et nous vous en remercions.

La procédure d'inscription à l'École Primaire se déroule comme suit :

1. **Enregistrement** de votre demande (acté à la date de votre inscription via le site web de l'école)
2. **Réception par mail du dossier de demande d'inscription**
3. **Réunion d'informations** : le samedi 20/01/2024 de 10h à 12h.
Pour les visites de l'Internat : sur rendez-vous via Mme Vancutsem,
(+32497 28 82 82 - internat@berlaymont.be).
4. **Le dossier complet devra nous parvenir au plus tard le 08/01/24. Celui-ci comprenant :**
 - Le formulaire de demande d'inscription dûment complété (la signature des deux parents est obligatoire).
 - Une photocopie du bulletin de l'année scolaire précédente.
 - Une composition de famille datant de moins de 6 mois (document officiel),
 - Pour les étrangers non européens, un document signé par une autorité officielle indiquant la validité du séjour en Belgique.
 - Pour les élèves du cycle 3, la demande d'inscription ne pourra être dûment actée qu'après la réception des documents signés de changement d'école ou de promesse par la direction de l'école de départ.
5. **Confirmation des inscriptions** : après les vacances de carnaval.
Les autres demandes seront mises sur liste d'attente. Elles seront confirmées au prorata des départs annoncés et places encore disponibles.

Pour toute information, n'hésitez pas à visiter notre site (www.berlaymont.be).

Merci à vous pour votre intérêt, votre patience et votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Madame et Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.